n°28 la lettre

HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE

Novembre 2019

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS

L'édito du maire

Chères Hénouvillaises, chers Hénouvillais,

Le budget 2019, voté en avril à la majorité des voix et une abstention, portait sur notre engagement de finaliser les actions en cours et pouvoir mettre en œuvre de nouveaux projets sur lesquels nous avons été élus en décembre 2018. L'équipe municipale, sans relâche, s'est investie pour que les objectifs dans tous les domaines soient couverts ! Je les en remercie !

En faveur de l'environnement

Que ce soit pour l'entretien des espaces verts, du cimetière, la consommation d'énergie de l'école, l'éclairage public, un meilleur tri de nos déchets, la commune a agi sur de nombreux leviers en faveur de l'environnement. Ces actions auront également un effet positif sur les finances, puisqu'à terme, elles sont porteuses d'économie. Le respect de notre environnement est incontournable. Les mentalités sont en train d'évoluer grâce aussi aux enfants !

Dans le cadre de la propreté, toujours un ... bémol ! et pourtant, il s'agit également d'environnement. De nouveau, une recrudescence des déjections canines. J'invite chaque propriétaire de chien à surveiller celui-ci dans la rue et à faire en sorte de conserver notre village propre. C'est un véritable problème d'hygiène et du respect d'autrui. L'idée d'un jardin partagé va se concrétiser pour le plaisir de passionnés et le souhait que les enfants s'impliquent dans cette démarche.

La culture : un succès dans toutes les actions

A la hauteur de nos possibilités, la commune invite les Hénouvillais annuellement à une pièce de théâtre, un ou deux concerts, à la projection d'un film et à une exposition artistique. Le concert du 13 septembre dans l'église a été un succès tant par la haute qualité des musiciens que par le lieu même. L'église d'un village fait partie de son patrimoine culturel. Elle a été nettoyée, décorée par un bénévole devenu passionné de l'embellir. Tous les Hénouvillais sont repartis enchantés ! L'exposition artistique, la 14ème sera encore cette année de qualité ! Plusieurs mois pour l'organiser sont nécessaires. La culture peut être fédératrice du bien-vivre ensemble, vecteur de lien social et de partage ! Les bénévoles de la bibliothèque municipale se font fort d'œuvrer pour la création d'un premier festival du livre en avril 2020. Là encore, une bonne année de préparation aura été nécessaire.

Une rentrée des plus sereine

Un nombre d'élèves en augmentation. C'est grâce à une organisation tous les ans, adaptée que nos agents assurent à assurer le bon fonctionnement de l'entretien de l'école, de l'accompagnement des tout petits auprès des enseignants, du ramassage scolaire et de la restauration collective. Comme tous les ans, des achats et travaux sont réalisés dans l'école dans l'intérêt des enfants. La rentrée c'est aussi l'heure du choix des activités. La plupart repose sur l'initiative de dirigeants bénévoles qu'il faut, une fois encore, remercier pour leur engagement.

De nombreux travaux et projets en cours

Vous trouverez des articles dans ce bulletin relatant les travaux réalisés. Ils sont en nombre et demandent un temps important de préparation sur le cahier des charges, sur les consultations en particulier quand il s'agit de marché comme l'agrandissement du garage des ateliers municipaux, de surveillance des entreprises, de réception des chantiers avec si nécessaire des remarques sur des dysfonctionnements. Ainsi, la construction d'un garage municipal a commencé et va protéger l'ensemble du gros matériel du service technique municipal. La procédure d'agrandissement du cimetière est bien engagée. Nous venons d'avoir l'accord des différents intervenants.

Solidarité

L'organisation de la semaine bleue a encore été une réussite cette année. Elle permet les rencontres entre les personnes actives et retraitées dans différentes activités. Enfin, comme chaque année nous avons connu, avec nos seniors, un moment de solidarité et de chaleur humaine à l'occasion du traditionnel repas d'automne le 13 octobre en honorant nos doyennes et doyens. Sans oublier les actions du centre communal d'action sociale pour faire face à des situations à régler au quotidien.

Points sur nos rencontres avec les services de la Métropole Rouen Normandie

Une réunion par trimestre avec la Métropole a permis de faire avancer les dossiers comme :

La sécurité

En effet, après deux réunions publiques organisées sur la sécurité de la RD 982 et RD 67, vous avez pu constater des premières actions. Force est de constater que les Hénouvillais ne sont pas satisfaits pleinement non pas par ce qui a été

fait mais essentiellement par l'incivilité des conducteurs de voiture ou de moto. 4 radars pédagogiques vont être très prochainement installés (un route de Saint-Martin et route de la mairie et deux sur la RD 982). Un premier bilan et la proposition d'un complément d'actions feront l'objet d'une prochaine rencontre avec la Métropole.

Les reprises de voirie

Le remaniement cadastral, les observations d'Hénouvillais lors des réunions publiques de début d'année ont permis que ce dossier sur les rétrocessions de voiries fasse l'objet d'un état des lieux précis. 12 sites sont concernés avec des histoires différentes qu'il faut prendre en considération au mieux dans l'intérêt des Hénouvillais. Ainsi, la Métropole a aussi été saisie de l'instruction de ce dossier dont elle a la compétence pour les reprises la concernant.

La fibre

Tant attendue par tous les Hénouvillais, le souhait d'appréhender un calendrier a été manifesté dès notre première rencontre. Vous trouverez les toutes dernières informations dans ce bulletin qui peuvent nous donner l'espoir qu'en 2020, la fibre arrivera au pied de nos habitations.

Les travaux devant être assurés par le syndicat des bassins versants

Si de nombreux dossiers avancent comme vous pouvez le constater, il y a toujours un « mais… ». En effet, les réalisations qui se font attendre sont portées par le syndicat des bassins versants. Ces réalisations semblent être freinées par l'instruction des dossiers (relations avec les propriétaires et l'application des directives de la loi sur l'eau)

Je pense avoir fait un relevé de 10 mois de travail intense des élus sans oublier que toutes les associations ont, par ailleurs, organisé des moments festifs, culturels, de loisirs pour le bien -être des Hénouvillais ! Merci à elles ! Et le programme à venir est signe de leur bonne santé en souhaitant la bienvenue à trois nouvelles associations créées cette année.

Un service public dans le but de satisfaire l'intérêt général : un effectif de 9 agents municipaux

Vous avez aussi pu remarquer que l'entretien de la commune, son fleurissement, ont été assurés par le personnel municipal et 4 jeunes Hénouvillais étudiants. Ce dispositif, mis en place pour la deuxième année, satisfait l'amplitude des tâches à réaliser pendant la période estivale.

Les agents des écoles ont des plannings qui couvrent tant de tâches comme l'entretien de tous les bâtiments, la restauration scolaire, les surveillances de la cour, de la cantine, le ramassage scolaire, les locations de salle.

Sans oublier l'accueil de la mairie, toujours à l'écoute de tous les Hénouvillais pour les renseigner, pour les accompagner dans toutes les démarches et assurer toutes les missions administratives qui s'imposent à une collectivité territoriale.

Chers Hénouvillaises, chers Hénouvillais, ce bulletin construit par les élus, les associations, reflètent toutes les actions passées ou à venir pour vous informer au mieux de la vie du village.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble du conseil municipal une belle fin d'année en portant haut l'esprit du « bien vivre ensemble » dont on parle si souvent maintenant qui repose, il me semble, par le souhait individuel d'aller vers l'autre.

Annette CANDOTTO, Maire

LE RÉSEAU FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT DÉBIT VA ARRIVER À HÉNOUVILLE DANS LE COURANT DU 1ER SEMESTRE 2020

Les responsables de la Direction des Relations d'Orange avec les Collectivités Locales ont présenté en mairie les grands jalons du planning prévisionnel de l'installation de la fibre optique sur le territoire de notre commune.
Quelques observations : pour un déploiement réussi, il convient que chaque logement soit identifié avec précision pour permettre à chaque résident de souscrire à la fibre. Chaque habitation doit comporter le numéro visible qui lui a été attribué dans la rue ou le lotissement. Lorsque la fibre arrivera au pied de chaque habitation, les Hénouvillais pourront prendre rendez-vous auprès d'un opérateur de leur choix afin d'assurer leur raccordement à l'armoire.
Quelques particularités : En ce qui concerne la position géographique des Hameaux de l'Ouraille et du Hamel (rue Auguste Ponty et rue du Hamel), les habitations de ceux-ci seront raccordées à la fibre par le réseau que SFR Collectivités déploie sur la commune de la Vaupalière. Il s'agit d'un accord entre Orange et SFR pour respecter l'homogénéité des réseaux, car les hameaux de l'Ouraille et du Hamel sont raccordés au cuivre par la Vaupalière.
En ce qui concerne Hénouville Bord de Seine, des travaux importants de génie civil vont être réalisés dernier trimestre 2019 pour assurer l'arrivée de la fibre dans ce secteur.
Nous ne manquons pas d'interpeller Orange pour faire le point à chaque étape évoquée et garantir l'objectif qui nous a été communiqué.
En effet, tous les Hénouvillais sont impatients !

La distribution du courrier
Pour que les agents de la poste (titulaires et remplaçants) puissent correctement distribuer le courrier, il convient que les noms des habitants soient portés sur la boîte aux lettres. Le numéro de la propriété doit être visible. Cette disposition peut aussi servir à un service d'urgence médicale dans le cadre d'une intervention rapide.

Travaux au groupe scolaire pendant les vacances d'été

(pour environ 64 000 € de dépenses d'investissement)

A la rentrée scolaire, élèves, professeurs, aides à la vie scolaire et agentes communales de l'école Jean Ferrat ont pu observer les nouveautés suivantes :

- Peinture au sol de 6 jeux (marelle, mille-pattes, circuit tricycles, morpion, terrain de balle au prisonnier, demi-terrain de basket-ball, labyrinthe) dans les 2 cours de récréation.

- Remplacement des ouvrants des 2 classes du rez-de-chaussée donnant sur les cours, avec en plus des volets roulants comme ceux des classes de l'étage (économies d'énergie et protection face à intrusion).

- Remplacement de baies coulissantes et pose de volets roulants au restaurant scolaire.

- Pose de 9 boitiers d'alarme PPMS (pour permettre la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves et adultes au sein du bâtiment école-restaurant).

Information complémentaire : à la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen le 26 septembre dernier, le Préfet de la région Normandie et la Rectrice de l'académie de Rouen ont reporté la journée d'entrainement à la mise en œuvre du PPMS sur le thème des risques majeurs, initialement prévue le mardi 15 octobre 2019 au mardi 19 novembre 2019 dans tous les établissements scolaires de la Seine-Maritime et de l'Eure.

- Remplacement de tous les éclairages de tous les locaux de l'école, du restaurant scolaire, de la garderie, de la bibliothèque municipale par des luminaires à LED

(un des engagements COP21 locale avec la Métropole Rouen-Normandie concernant les économies d'énergie).

Les écoliers élus au Conseil municipal d'Enfants ont fait part de leur satisfaction. " C'est pas Versailles ici " a souligné, non sans humour, une élue du CME.

- Installation d'un nouveau lave-vaisselle, à capot, plus pratique d'usage et plus performant, dans le restaurant scolaire en lieu et place de l'ancien installé à l'ouverture de l'école en 1992.

PASSAGE AU VERT AU CIMETIÈRE

En dépit d'un été chaud et sec, la végétalisation du cimetière a été réalisée.

Début juillet, les tapis pré-cultivés de sédums (composés d'un mélange de 5 variétés de Sedum, au feuillage vert clair ou vert bronze, qui fleuriront de mai à juin dans des tons blancs, roses ou jaunes) ont été posés entre les tombes et copieusement arrosés pendant les semaines chaudes et sans pluie pour assurer leur reprise. Il est demandé de ne pas les piétiner pour éviter l'écrasement de ces plantes succulentes (à feuillage charnu).

Les allées devant les tombes ont été partiellement dégravillonnées et désherbées avant leur engazonnement en septembre et début octobre, après le retour de la pluie. Le gazon semé est constitué de variétés de graminées adaptées aux sols pauvres, à croissance lente (ce qui réduira la fréquence des tontes par les agents municipaux).

Merci à tous les acteurs de cette réussite. La protection de la végétalisation du cimetière nécessite le non-usage de produits toxiques pour les plantes lors du nettoyage des pierres tombales.

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX :

CONSTRUCTION D'UN GARAGE SUPPLÉMENTAIRE ET AMÉNAGEMENT D'UN VESTIAIRE

Le chantier est en cours, la durée envisagée est de 4 mois soit jusqu'à fin janvier 2020.
Au cours de l'été, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les 9 entreprises qui interviennent sur ce chantier selon les règles des marchés publics.

VUE DU PROJET DANS LE SITE

Les 9 lots concernent « maçonnerie, ossature bois-charpente, couverture, menuiseries, isolation, électricité, plomberie, sol-peinture, réseaux-voirie ».
Le garage, d'une emprise au sol de 100 m², permettra de mettre à l'abri les véhicules et les différentes machines des services techniques.

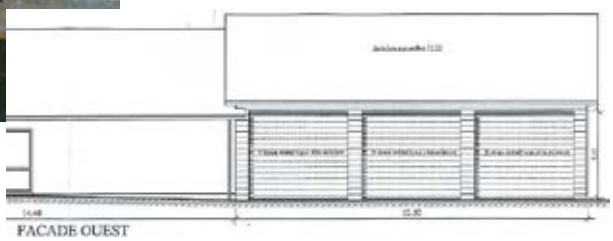
FACADE OUEST

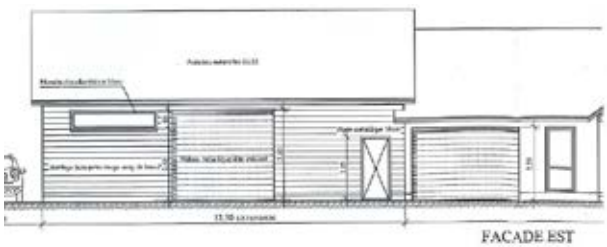
FACADE EST

L'eau de pluie tombée sur l'ensemble des toitures des bâtiments sera collectée dans une cuve enterrée puis utilisée pour l'arrosage des massifs floraux et pour le lavage des engins municipaux sur une plateforme adaptée.
Un nouveau local : bureau, vestiaire, sanitaires pour les 2 agents techniques est aménagé dans l'angle Nord-Ouest du bâtiment Maison des associations en face de l'actuel atelier, lequel sera réaménagé lors d'une ultérieure tranche de travaux à programmer

ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Action anti-gaspi au restaurant scolaire à partir de novembre 2019
Pesée quotidienne du pain pris mais non mangé par les convives et affichage des quantités (tableaux, graphiques) en vue de parvenir à ZERO gaspillage de pain !

Plantation d'un arbre chaque année par le C.M.E. sur le territoire de la commune
Au cours de l'hiver, la plantation d'un arbre sera réalisée par les élu-e-s du C.M.E. accompagnés de leurs camarades de l'école et de collégiens

14 ÈME SALON DE PEINTURE, SCULPTURE ET ARTISANAT D'ART

Organisé par la municipalité, il se déroulera durant le week-end des 16 et 17 novembre à la salle polyvalente Thomas PESQUET où 39 peintres, 6 sculpteurs et 2 artisans exposeront leurs œuvres pour notre plus grand plaisir.

Ouverture du salon au public :
Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h
Entrée gratuite

Jours de chasse en battue en forêt de Roumare

Source ONF

Cette carte détaillée téléchargeable en cliquant dans le menu "En forêt de..." situé dans le bandeau grisé en bas de page d'accueil *www.onf.fr* ou en inscrivant "chasse forêt Roumare" dans un moteur de recherche internet.

ATTENTION : CE CALENDRIER PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT MODIFIÉ POUR DES RAISONS CLIMATIQUES

Office National des Forêts

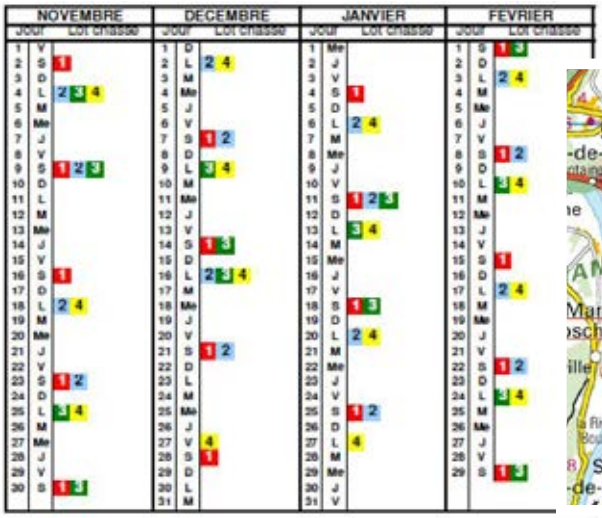

Les numéros 1 à 4 correspondent aux 4 lots de chasse de la forêt de Roumare (lot 1 autour d'Hénouville).

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES
(hors vacances scolaires)
Mercredi 14h30– 15h30
Vendredi 16h00 – 17h00
Samedi 10h30 – 11h30
bibli-henouville@orange.fr

VACANCES DE NOEL
La bibliothèque sera ouverte le samedi 21 décembre de 10h30 à 11h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FESTIVAL DU LIVRE & DE LA BD

1ÈRE ÉDITION

Hénouville accueille pour la première fois un festival du livre & de la BD qui aura lieu le ***dimanche 5 avril 2020 à la salle Thomas Pesquet de 10h à 18h****. Le projet est porté par l'équipe des bibliothécaires, soutenue par la municipalité d'Hénouville et secondée par un libraire de Duclair. L'objet de cet événement culturel est, avant tout, de promouvoir et mettre en lumière nos talents normands qui côtoient l'univers du livre et le monde de l'édition, qu'ils soient connus ou moins connus. Notre région est riche de ces talents qui contribuent donc à son rayonnement culturel ; c'est une chance !*

Comment va s'articuler l'événement ?

Le temps d'une journée sympathique et conviviale, ***une trentaine d'auteurs et éditeurs****, répartis par pôles thématiques sur le site, auront l'opportunité de vendre leurs livres, rencontrer leur public et échanger avec lui.*

Des temps forts rythmeront l'événement. Interviendront des ***lectures vivantes, musicales*** *pour certaines avec la présence de deux instrumentistes (clarinette et viole de gambe).*

Le public, les invités et les intervenants pourront se détendre et se restaurer au ***Café Littéraire****.*

Les enfants disposeront d'une ***Bibliothèque Ephémère*** *où ils pourront venir s'installer pour consulter, découvrir de nouveaux livres et écouter de belles histoires, pendant que leurs parents et grands-parents pourront discuter à loisir avec nos invités.*

Divers ateliers tournés vers l'écriture et le bois *seront mis en place : démonstration de calligraphie ancienne, vente de marque-pages illustrés avec haïkus, animation sur le bois, etc...*

Parce que l'arbre est la matière première du livre, qu'il est aussi le poumon qui nous permet de respirer, il sera également mis à l'honneur par une ***exposition de photographies****, avec élection par le public du plus beau cliché.*

Un partenariat *est également prévu avec* ***l'école primaire et maternelle*** *et un auteur interviendra quelques jours avant le festival dans les classes.*

Toutes ces animations feront l'objet d'une scénographie ludique, colorée et onirique.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE :

avis aux amateurs !

Dans le cadre du festival, il est proposé à chacun, adulte ou enfant, de participer à une exposition de photographies sur le **thème de « l'arbre »**.

Une photographie pourra être adressée en mairie aux heures d'ouverture (lundi 15h30/18h45, mercredi 9h30/11h30 et vendredi 15h30/17h45) **entre le lundi 10 février et le vendredi 6 mars 2020**.
Les 30 premiers inscrits seront sélectionnés.
Un vote sera soumis à l'avis du public le jour de l'exposition et le gagnant se verra remettre un beau livre sur la photographie.

Modalités :
Format obligatoire : 18x24 cm ou 18x27 cm.
Encadrement fourni par le candidat : simple verre anti-reflets à clips, de même taille que le cliché.
Afin de préserver la protection de la vie privée, la photographie ne devra faire figurer aucun signe distinctif (personnes, animaux, maison(s), bâtiments, panneaux, etc...).
Le cliché ne devra pas comporter de watermark (signature).
Les candidats devront obligatoirement remplir et joindre le ***bulletin d'inscription à retirer à la mairie ou à la bibliothèque*** *(ou téléchargeable sur le site de la mairie)*
Contact : festivaldulivre.henouville@orange.fr

LA SEMAINE BLEUE

Du lundi 7 octobre au dimanche 13 octobre la vie à Hénouville s'est colorée en bleu pour les plus de 60 ans. Chaque jour nous avions une activité différente et ceci grâce aux associations de la commune qui se sont mobilisées, le club de randonnée, l'ADH , l'association de gymnastique et le relais des arts. C'est grâce à eux que nous avons pu découvrir différentes activités pour notre bien-être.

C'est le cas du Pilate, 4 personnes ont participé ; du cartonnage, nous étions 5) ; de la randonnée, 33 personnes ont fait le tour d'Hénouville et la chorale . Lors du concert organisé par la ville du Trait nous avons eu le plaisir de retrouver Nicole Rieu accompagnée par la chorale des anciens du Trait, la chorale des papillons blancs du Trait, et la chorale d'Hénouville.

Nous avons passé un très beau moment avec une artiste à la voix cristalline et des chansons pleines d'émotion. Différentes personnes sont venues pour découvrir une activité et aussi percevoir l'ambiance du groupe pour savoir si elles pourraient y trouver leur place.

Deux activités ont été organisées avec la volonté de favoriser la rencontre entre générations : le nettoyage des berges : nous étions 9 adultes et 5 enfants, l'activité a été interrompue par l'orage, cela a été l'occasion d'être accueillis chaleureusement par la base de plein air de façon tout à fait improvisée mais ô combien sympathique. Ce fut l'occasion de mieux connaître le club.

La deuxième activité a eu lieu à l'école dans les trois classes élémentaires : trois thèmes ont été abordés : l'école autrefois, l'environnement et l'informatique à l'école, 8 retraités sont intervenus dans les classes. L'échange a été riche dans chacune des classes et a été suivi d'un goûter.

Cette semaine s'est clôturée par le traditionnel repas des anciens. Ils étaient au nombre de 80. Nos doyens et doyennes ont été honorés. Tous ont apprécié la qualité du repas. Le Président du Fil du temps a ponctué le repas d'histoires et de bons mots. La chorale d'Hénouville a bien voulu nous offrir une de ses chansons invitant ensuite la salle à chanter. Une bien agréable journée.

Ceux qui ont pu participer à la semaine bleue se sont dits ravis de l'avoir fait. Tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette semaine bleue doivent être remerciés.

Un atelier informatique se met en place à Hénouville pour les habitants de la commune

Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration des élus de la commune et de son CCAS, de l'association du Fil du Temps, à l'engagement de deux Hénouvillais, Michel Campard et Michel Mignot et le soutien du Département de Seine Maritime.

Cet atelier fonctionne dès maintenant chaque 2ème jeudi du mois salle des associations de 14h à 15h30.

Vous pouvez vous approprier le fonctionnement d'un ordinateur mis à disposition par le Fil du Temps, solliciter un conseil pour l'utilisation d'un logiciel, effectuer une démarche dématérialisée etc.

Ce service est gratuit. Il vous sera proposé de signer une charte de fonctionnement, en effet un tel service nécessite que vous ayez l'assurance que vos données personnelles sont protégées.

Repas de nos aînés

Une salle joliment décorée avec des couleurs d'automne !
Comme chaque année, le repas de nos aînés constitue un moment fort de l'activité du Centre communal d'action sociale. Les élus, les membres du CCAS, ont accueilli chaleureusement les 85 participants dans la salle Hector Mallot. La présence de notre député, Christophe BOUILLON et de notre conseillère départementale, Pierrette CANU est toujours appréciée par nos aînés. Après un discours de bienvenue, une pensée émue pour ceux qui ne peuvent plus sortir de leur domicile ou qui sont décédés, Annette Candotto donne la parole à Marie-Claude Vaudandaine sur le bilan positif de la semaine bleue, sur la création d'ateliers qui vont être mis en place par l'ADMR prochainement. La relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres a été relevé. Puis, notre traiteur depuis trois années de suite a servi un excellent repas qui a fait l'unanimité. Rien ne manquait pour que la fête soit belle ! Quelques chansons, poèmes, histoires ont fait que ce moment rempli de convivialité soit savouré pleinement.
Nos doyens et doyennes ont aussi été honorés : Mme Thouin et M. Godebout présents et Mme Laillier, M. Leseigneur qui n'ont pas pu se déplacer pour des raisons de santé. L'anniversaire de M. Aricique étant le jour même du repas : nous lui avons souhaité « un bon anniversaire ».
Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !

HÉNOUVILLE la lettre

Hénouville la lettre n°28 - Novembre 2019
Directeur de la publication :
Annette CANDOTTO
Responsable communication :
Annette CANDOTTO
Réalisation : Veo communication : 02 35 07 58 26

Numéros d'urgence

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sos médecins	3624
Enfance maltraitée	0800 05 41 41 ou 119
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Samu Social	0800 306 306 ou 115
Allo communauté	0800 021 021

COLLECTE POUR LE SAMU SOCIAL

Il y a une dizaine d'années, à Rouen, 40 personnes bénéficiaient du Samu social. Aujourd'hui, entre 150 et 200 personnes attendent son autobus le soir aux trois points de rendez-vous bien connus des gens de la rue : le jardin de l'hôtel de ville, la gare SNCF et le parvis de l'église Saint-Sever.
Certains diront : « Quand on veut s'en sortir, on peut ». Mais les bénévoles du Samu et de toutes les structures du même type le savent, personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Une dépression suite au décès d'un proche, la perte du travail puis l'isolement, cette spirale infernale ne touche pas que les catégories sociales les plus défavorisées. Les exemples ne sont pas rares parmi les gens qui se pressent autour de l'autobus du Samu pour recevoir les uns une boisson chaude, les autres des sous-vêtements ou des articles d'hygiène, d'autres encore simplement un peu d'attention et des paroles chaleureuses.
Des femmes se réjouissent quand on leur donne – il faut le dire sans fausse pudeur -, des serviettes hygiéniques : ce n'est pas parce qu'on vit dans la rue qu'on se complaît dans le manque d'hygiène. Et puis, on a sa dignité.
Alors, vos dons seront les bienvenus dans le cadre de la collecte qui aura lieu à la salle des associations près de la mairie les samedis 30 novembre et 7 décembre de 9 h à 12h :

- articles pour se protéger du froid : couvertures, bonnets, gants, cache-nez, chaussettes...
- articles pour l'hygiène : sous-vêtements hommes et femmes (slips, boxers, caleçons), mouchoirs, serviettes et gants de toilette, serviettes hygiéniques ou équivalent, dentifrice, savons, brosses à dents...
- petites bouteilles d'eau de 50 cl
- dons en espèces
- chèques à l'ordre d'AUTOBUS SAMU SOCIAL DE ROUEN (donnent droit à un crédit d'impôt)

A l'avance, merci pour eux !

LE FORUM DES ASSOCIATIONS : UN NOUVEL HORAIRE

Le 6 Septembre dernier s'est déroulé le forum des associations, de 17h à 19h30. Ce nouvel horaire a été choisi pour libérer le samedi après-midi des familles qui sont souvent très occupées en période de rentrée scolaire et également pour permettre aux parents de passer au moment où ils viennent chercher leur enfant à la garderie. Cela a permis aussi à des associations non spécifiquement hénouvillaises de participer de façon plus importante, les autres forums ayant lieu le samedi.
Ce choix d'horaire semble donc avoir donné satisfaction car beaucoup d'Hénouvillais sont passés au forum, les habitués qui venaient renouveler leurs inscriptions et beaucoup de jeunes parents avec leurs enfants . Cette expérience semble pouvoir se renouveler :
Deux nouvelles associations étaient présentes :
Les Cabotins avec qui il vous sera possible de faire du théâtre le mercredi de 20h à 22h salle des associations.
L'académie multi combats 76 qui vous initie aux sports de combat et au self défense les mercredis et jeudis soir à 19h30 salle Thomas Pesquet.

QUAND HENOUVILLE CÉLÈBRE NOËL !

A l'occasion de la période de Noël et de l'engouement que provoque cet événement dans le cœur de nos enfants, notre commune a décidé de se mettre aux couleurs de la fête. A cet effet le **vendredi 20 décembre de 16h30 à 18h30**, des animations auront lieu devant l'école. Le père Noël nous fera l'honneur de sa visite et proposera aux enfants un tour de calèche, ainsi qu'une photo à ses côtés. En amont, les enfants auront la possibilité de participer à un concours de dessin et de venir accrocher leur décoration de Noël sur notre grand sapin qui se dressera devant l'école. Une boîte aux lettres les attendra pour poster leur courrier de souhaits et de désirs. **Enfin à 18h30, la fête se terminera par une illumination de l'arbre de Noël.**
Nous vous attendons nombreux ! Merci à L'Apeche, au Club au Fil du Temps de s'associer activement à ce projet et ... un atelier est en cours de création par les membres du Club au Fil du Temps pour faire des décorations de Noël qui seront installées à différents endroits de la commune.

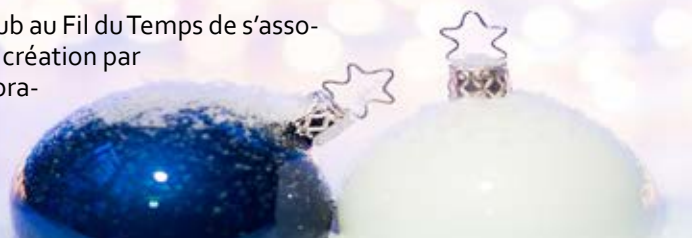

COMITÉ DES FÊTES

WEEK'END SAINT MICHEL 2019 BIEN REMPLI

Cette année encore l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes a œuvré pour que la traditionnelle fête du village soit réussie. D'abord avec la foire à tout qui a remporté un vif succès. Les Hénouvillais étaient nombreux à y exposer. C'est la 2ème année qu'elle se déroule le samedi et c'est très apprécié par les exposants qui n'ont pas la concurrence d'autres foires ce jour-là.

- Le soir, la retraite aux flambeaux a attiré 120 enfants, merci aux parents qui ont participé. Hélas la fanfare qui était prévue nous a fait faux bond. Le feu d'artifice qui a suivi a remporté beaucoup de succès.
- Le dimanche, une très belle exposition de maquettes de bateaux s'est déroulée avec pour thème « Fête en Seine » mettant en valeur notre fleuve et ses activités. Les visiteurs ont pu rencontrer et échanger avec des maquettistes navals très passionnés. Des peintures marines de Monsieur De Vos et des bateaux de courses des 24 heures motonautiques de Rouen ont complété cette exposition très appréciée.
- Le midi, certains d'entre vous se sont retrouvés autour d'un repas antillais animé par une troupe de 5 danseuses et 1 danseur applaudie par les quelques 170 personnes présentes.
- Mme Jeannine Pécot, la doyenne qui participait à ce repas, a été mise à l'honneur par le Comité des Fêtes qui lui a remis un magnifique bouquet de fleurs en présence de notre député Christophe Bouillon.
- Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour la soirée dansante du 9 novembre qui sera animée par le grand orchestre Collin Thomas.

Le président du Comité des Fêtes et l'équipe de bénévoles.

Bateau 24h Rouen

Repas convivial St Michel

Expo fête en Seine

Remise du bouquet à Mme Pecot

Troupe BM Company

DU THÉÂTRE À HENOUVILLE !

A l'initiative de comédiens amateurs passionnés, la nouvelle association « **LES CABOTINS** » a vu le jour à Hénouville.

Mais pourquoi **LES CABOTINS** nous direz-vous ?

Ce nom est un clin d'œil au chemin de la Cabotterie qui relie Hénouville-le-Bas à Hénouville-le-Haut. Il se dit d'ailleurs qu'il doit son nom aux mariniés du XVIIIème siècle qui pratiquaient « la cabotterie » ou « caboterie » selon l'expression locale. C'est-à-dire qu'ils navigaient au plus près des rives de la Seine et qu'ils rejoignaient ensuite l'église Saint-Michel par ce fameux chemin.

A partir du mois d'octobre **LES CABOTINS** vous proposeront des cours de théâtre pour adultes et adolescents qui se dérouleront comme suit :

• le mardi soir en octobre (semaines 40-41 et 42 jusqu'à la Toussaint) de 20h00 à 22h00 à la salle des associations,

• le mercredi soir pour le restant de l'année de 20h00 à 22h00 à la salle des associations.

Animés par Pascal Gleize, auteur/metteur en scène professionnel, ces cours (gestion du corps dans l'espace, savoir porter sa voix, exercices d'improvisations, etc...) se dérouleront des mois d'octobre à décembre. Puis, dans un second temps, les mois de janvier à juin seront consacrés au travail de création d'une pièce de théâtre écrite par l'auteur. Cette pièce sera jouée en représentation unique devant le public hénouvillais avant les mois d'été.

Adulte ou adolescent, vous souhaitez vous initier ou reprendre des cours de théâtre ?

Vous souhaitez développer votre sens créatif et vous amuser au sein d'une troupe joviale ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre car détente et bonne humeur seront au rendez-vous !

Vous pouvez vous inscrire en mairie, ou bien nous contacter :

Association LES CABOTINS
Giovanni : 06 82 25 12 58 ou Hélène : 06 14 23 29 55
adresse mail : cabotins76@gmail.com

AU FIL DU TEMPS…
SOLIDARITÉ ….

Notre village compte 316 Retraités (es) . Notre club est important pour nos concitoyens, et ce, bien entendu au même titre que les autres Associations qui animent le village. Notre rôle premier permet le LIEN SOCIAL. (les rendez-vous du jeudi avec ses jeux divers : manille, tarot, scrabble, rumicube …. ponctués par un goûter offert, la généalogie des mercredis et la couture des mardis).

Le PARTAGE , le SOUTIEN aux plus fragiles, la CONVIVIALITE … sont des valeurs qui nous animent.

Nous organisons également, en collaboration avec le Corps Enseignant, des rencontres intergénérations au titre du devoir de mémoire (comme par ex. notre rencontre du mardi 11 juin avec les élèves de Mme BESNIER, où , Bernadette, Renée, Jean Paul, Bernard et moi-même avons relaté du vécu sous l'occupation allemande à Hénouville durant la seconde guerre mondiale). Un petit goûter étant, bien entendu offert avant le retour en classe.

Rappelons quelques moments forts du club : l'A.G. et la Galette, le repas annuel et son animation, la Vidéo-Dinatoire (projection d'un film culte suivi ….d'un « copieux » buffet), les sorties découvertes, culturelles …., le voyage annuel qui permet de découvrir l'Europe. Nous participons également à la « Semaine Bleue », au Téléthon avec d'autres clubs et le C.C.A.S.

Nous réfléchissons à la mise en place d'activités à caractère festif et culturel accessibles à TOUS et bénéfiques pour l'image de notre village. (Rappelez-vous du 14 juillet 2016, dans le magnifique cadre du Château COISY à LA FONTAINE. Le projet présenté par le club dans le cadre du festival « Normandie Impressionniste » , à savoir : « Le Mariage à la Belle Epoque » suivi du « Déjeuner sur l'Herbe » (projet labellisé par la Métropole et commenté en direct par France-Bleu).

Forts de cette réussite, nous préparons le Festival des Flottaisons qui devrait se dérouler dans un cadre idyllique des Bords de Seine. (bien entendu l'information va suivre).

Notre club met à disposition de la commune un ordinateur en vue de l'organisation d'un espace informatique. (voir l'info de la municipalité) A cet effet une convention va être signée entre les deux parties.

Certains membres du club sont très actifs dans le domaine de la SOLIDARITE, comme par exemple « Action Niger » (combat d'un membre du club, et ce depuis 36 ans. J'ai cité Dame Yvette DUFOUR) Depuis de nombreux mois, Michèle et son fils Quentin, Renée, Martine et Claudine fabriquent des confitures avec produits locaux, biscuits- palets aromatisés, confection de sacs à tarte, de plage, pour une Association « UNE MAIN VERS L'ESPOIR » qui est partenaire de Gustave ROUSSY (1er centre de lutte contre le cancer en Europe). Marie avait 20 ans et l'Ostéosarcome (cancer des os) l'a emportée. Claudine aimait cette belle jeune fille, avec ses amies et l'esprit de solidarité qui les animent ont décidé d'agir et proposèrent leurs réalisations à la dernière foire à tout du village. Cette initiative s'est révélée prometteuse : un grand merci pour Marie.

Notre club es également très honoré de compter parmi ses membres, une très grande DAME avec un très gros cœur (visites auprès des personnes isolées, membre actif du C.C.A.S., maraudes tout au long de l'années et par tous les temps, réconfort moral des sans-logis….) Madame Dominique LASNEZ - Vive Présidente du SAMU SOCIAL-, Dominique, mon amie, tu es notre fierté et celle de notre village.

Le vendredi 20 décembre nous prêterons notre concours à la dynamique Association « L'APECHE » afin de fêter NOEL à l'école (vous serez informés par cette Association).

Nous avons besoin de vous et nous vous attendons ……

" Seuls, nous pouvons faire si peu,
Ensemble, nous pouvons faire beaucoup "

(Hélène KELLER)

Pour le bureau : Gérard LAILLIER – Président du club

ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D'HÉNOUVILLE

HORAIRES DES COURS

UN COURS D'ESSAI GRATUIT POUR CHAQUE ACTIVITÉ
LES INSCRIPTIONS SONT ENCORE POSSIBLES SUR LES COURS SUIVANTS

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire
Mardi 18h30-19h30	Zumba
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire
Mardi 20h30-21h30	Yoga
Mercredi 9h30-10h30	Baby gym (3-4 ans)
Mercredi 10h45-11h45	Zumba Enfants (6-10 ans) NOUVEAU COURS

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga	06 89 08 56 29	Catherine Cayzeele	06 23 72 22 97
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange .fr	Catherine Huré	06 81 11 99 48

Le jardin d'éveil

Le 9 mai dernier, les 27 petits de l'association Le jardin d'éveil ont eu la chance de pouvoir visiter avec leurs assistantes maternelles la caserne des sapeurs pompiers de Saint Martin de Boscherville.

Les enfants qui avaient des étoiles pleins les yeux garderont un souvenir mémorable de cette matinée. Un très grand merci aux sapeurs pompiers présents ce jour là pour leur gentillesse et leur grande disponibilité.

Les assistantes maternelles du jardin d'éveil.

MUSIQUES EN BOUCLES

Tél : 06 60 97 88 82

Musiques en Boucles est une association destinée à permettre l'accès à la musique pour tous et dispense divers cours à Hénouville.
Vous y trouverez un jardin d'éveil à la musique, des cours de piano, guitare, batterie, flûte traversière...
Nous avons également un groupe de chanteurs adultes que vous pouvez rejoindre dans une ambiance très sympathique.
Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et motivés, jusque fin juin.
À l'issue de l'année, nous organisons un spectacle où vous êtes tous conviés.
Si vous êtes intéressés, prenez dès maintenant contact avec notre association.

La présidente.
Monique HAVARD

LES ATELIERS VILL'AGE DECOUVERTE

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a reconduit la Fédération ADMR pour la mise en place d'ateliers découverte en 2020.
La Fédération a mis en place depuis le mois de Mai 2018 une centaine d'ateliers en collaboration avec les Mairies et les CCAS de différentes communes du département.
Ces ateliers de découverte gratuits, intitulés « Ateliers Vill'Age », sont destinés aux personnes de plus de 60 ans
En janvier 2020, en collaboration avec la commune d'Hénouville, la Fédération ADMR met en place ces ateliers découverte sur la commune.
Ils se dérouleront les 21,28 janvier, 4, 11, 18,25 février et 3 mars prochain de 14h à 16h à la salle des associations d'Hénouville.
Cinq thèmes principaux sont abordés : l'activité physique, l'alimentation (le bien-manger), le numérique, la prévention des chutes et des risques domestiques et enfin le sommeil.
Les participants pourront découvrir la gymnastique douce, le yoga du rire, la sophrologie, avoir des informations sur une alimentation saine et équilibrée pour lutter contre l'installation de carences et le risque de dénutrition et de déshydratation, découvrir la prise en main d'une tablette numérique, les différentes applications pour se tenir informer de l'actualité, garder le contact avec ses proches, avoir des informations sur l'aménagement de l'habitat pour éviter les chutes et les accidents domestiques, comprendre et bien gérer son sommeil, conseils et astuces à mener au quotidien…
Les ateliers sont animés par des professionnels du domaine concerné.
La subvention octroyée par la Conférence des financeurs permettra de financer la mise en œuvre des activités et de rémunérer les intervenants

CONTACT

Pour toute information et inscription vous pouvez contacter le Pôle Prévention au 02.32.93.90.68 ou 02.32.93.96.06.
1er rendez-vous le 21 janvier sur le thème de la prévention des chutes et des risques domestiques 14h salle des associations.

HÉNOUVILLE ACTION NIGER ' 37ÈME MARCHÉ DE NOËL '

30 NOVEMBRE – 1er DECEMBRE 2019 – DE 10H à 18H30
SALLE POLYVALENTE – NOËL EN NORMANDIE AUTREFOIS

Notre chaîne de solidarité avec la Mission des Sœurs de GETHSEMAM au Niger et en France ne doit pas faiblir.
Actuellement, le Niger vit dans une grande insécurité et est de plus menacé de famine. Ce peuple d'agriculteurs a dû faire face à une intense sécheresse suivie de pluies torrentielles, les récoltes ont été anéanties, ce qui amène le prix du mil (base de l'alimentation) à un niveau record auquel les pauvres ne peuvent accéder.
Ce contexte inquiète particulièrement Sœur Danièle la Supérieure :
« Il nous faut nourrir les enfants de la MAISON ST VINCENT DE NIAMEY, assurer l'hygiène, la scolarité, la formation professionnelle alors que le budget est très serré, l'aide financière venant de l'extérieur a beaucoup baissé pour cet orphelinat qui ne vit que des dons. L'Etat nigérien ne peut apporter d'aide ».
Nous ne pouvons plus accueillir de nouveaux enfants et l'aide aux majeurs en étude a été diminuée. Labaran, étudiant en médecine 3ème année et Sidenie en DRH viennent faire du soutien scolaire en échange du soutien qui leur est apporté.
Plus que jamais, les Amis du Niger préparent le Marché de Noël, les ateliers à la Maison des Associations sont en pleine effervescence. Il faut savoir que les recettes du Marché de Noël alimentent une part importante du budget de fonctionnement de la Maison St Vincent, celles-ci permettront le parrainage collectif d'une vingtaine d'enfants.
Le Marché de Noël nous fera revivre au temps de nos ancêtres, à l'époque des coiffes et des blaudes pour redécouvrir ce qui faisait leur vie quotidienne au pays de Caux et plus particulièrement à HENOUVILLE.
Comme d'habitude le midi, une restauration de qualité ouverte à tous, toute la journée avec salon de thé.
La chorale musique en boucles viendra nous plonger dans l'ambiance de Noël.
L'atelier, contes pour petits et grands de Mme MARCHAND permettra de retrouver l'âme et le mystère de nos ancêtres normands. A bientôt.

ÉGLISE SAINT MICHEL D'HÉNOUVILLE

CONCERT DU 13 SEPTEMBRE 2019

Dans le cadre de la semaine du patrimoine et pour marquer la fin des travaux de restauration du clocher de l'église et de son escalier d'accès, la municipalité a organisé un concert gratuit qui a eu un grand succès.

Cent cinquante personnes ont assisté à ce concert au cours duquel notre talentueuse clarinettiste hénouvillaise Aude CAMUS, accompagnée par l'ensemble ATLANTIS composé de Anne TETILLON & Julie AUBERNON au violon, Jennifer RIO à l'alto et Isabelle LOUBARESSE au violoncelle à conquis l'auditoire par un programme équilibré mettant en valeur les qualités respectives de chaque instrumentiste.

Au programme : le Quatuor à cordes no 3 en mi bémol majeur de Juan Crisóstomo de Arriaga et en seconde partie le Quintette pour clarinette et cordes op 34 de Carl Maria von Weber.

ARMADA

LES MARINS DU KRUZENSHTERN INVITÉS À HÉNOUVILLE

Près de 200 personnes sont venues accueillir une vingtaine d'officiers et cadets russes lors d'une soirée dînatoire offerte par la municipalité.

Après une introduction officielle ponctuée par les hymnes nationaux respectifs et des discours chaleureux, la soirée s'est poursuivie par des chansons.

Le capitaine du navire que nous avons rencontré le lendemain a remercié Madame le Maire en précisant que tous les marins garderaient un excellent souvenir de notre village et de ses habitants.

La chaleur de l'ambiance, la bonne humeur, les visages souriants des Hénouvillais présents ont manifestement surpris nos hôtes qui sont repartis euphoriques dans le petit car de la commune.

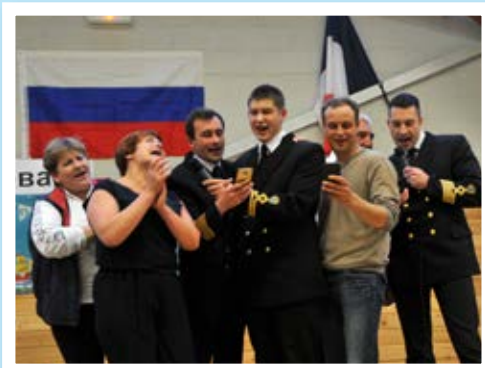

PRÉSENTATION CLUB DES ANCIENNES VOITURES DES BLANCHES FALAISES

Plus ancien Club de Véhicules de Collection de la Région Haute Normandie ayant vu le jour à FECAMP en 1972, le Club des Anciennes Voitures des Blanches Falaises est implanté en Pays de Caux. Il regroupe des membres sur les départements de la Seine Maritime et de l'Eure.

Il s'agit d'un Club de Véhicules de Collection Multi Marques ouvert à tous les amateurs et à tous les passionnés de véhicules anciens désireux de pouvoir faire rouler leur véhicule à l'occasion de sorties entre passionnés dans un esprit des plus cordial et une entente très amicale.

Les Anciennes Voitures des Blanches Falaises regroupent un très riche patrimoine automobile varié démarrant pour les plus anciennes voitures aux années 1920/1930 pour aller jusqu'en 1985 pour les plus récentes. Actuellement le nombre d'adhérents est de 79 personnes pour un parc automobiles d'environ 150 véhicules.

Notre volonté est de se faire plaisir en organisant et en participant à des sorties locales ou régionales nous permettant ainsi de faire rouler nos voitures de collection et d'en profiter également pour visiter notre région et notre riche patrimoine historique et culturel.

Chaque année environ 10 manifestations sont inscrites au calendrier avec 2 grands temps forts que sont la sortie sur 4 jours lors du weekend end de l'ASCENSION et la sortie sur 2 jours début Septembre.

Notre volonté est qu'à travers ce calendrier riche et varié chacun et chacune d'entre nous puisse y trouver son compte.

Vous désirez en savoir plus les Anciennes Voitures des Blanches Falaises alors profitez pleinement de notre site internet à votre disposition : www.avbf.fr

Vous possédez un véhicule ancien, l'esprit de notre club et nos activités vous intéressent ? N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez plus de renseignements avant de venir rejoindre nos rangs.

RAGOT Dominique - Tél 02.35.34.68.92 / 06.12.46.32.30
Mail : dominique.ragot@avbf.fr

LA FÊTE DES VOISINS À HÉNOUVILLE

Organisée le dernier vendredi de mai, plusieurs « fêtes des voisins » sont organisées à Hénouville et selon les années : dans l'allée du Parc, rue de Bethléem, parking de la mairie, l'Orée de la Forêt, Pré des jonquilles.

Créée en 1999, il s'agit d'une invention française qui s'est étendue en Belgique en 2003 et a pris une dimension mondiale à partir de 2006. La réussite de la fête des voisins se confirme d'année en année. Elle attire plus de 8 millions de français. Elle compte aujourd'hui comme la plus importante manifestation populaire en France et en Europe.

Et comme partout, ce jour-là les voisins se rencontrent et partagent un repas improvisé. Pour cette raison, chacun est invité à apporter un plat que tous se partageront. Cette fête facilitant ainsi le dialogue avec chacun.

Pensez-y pour l'année prochaine le 29 mai 2020

DÉCORATION D'UN COFFRET ÉLECTRIQUE RUE DU STADE

Une jeune Hénouvillaise, Juliette ANO, se propose de faire un dessin permanent sur le coffret électrique rue du stade. Elle souhaite mettre de la couleur sur ce bloc de béton.

Juliette est passionnée par le dessin. Elle va s'atteler à peindre ses œuvres avec des matériaux spécifiques lorsque son emploi du temps en tant qu'étudiante lui permettra.

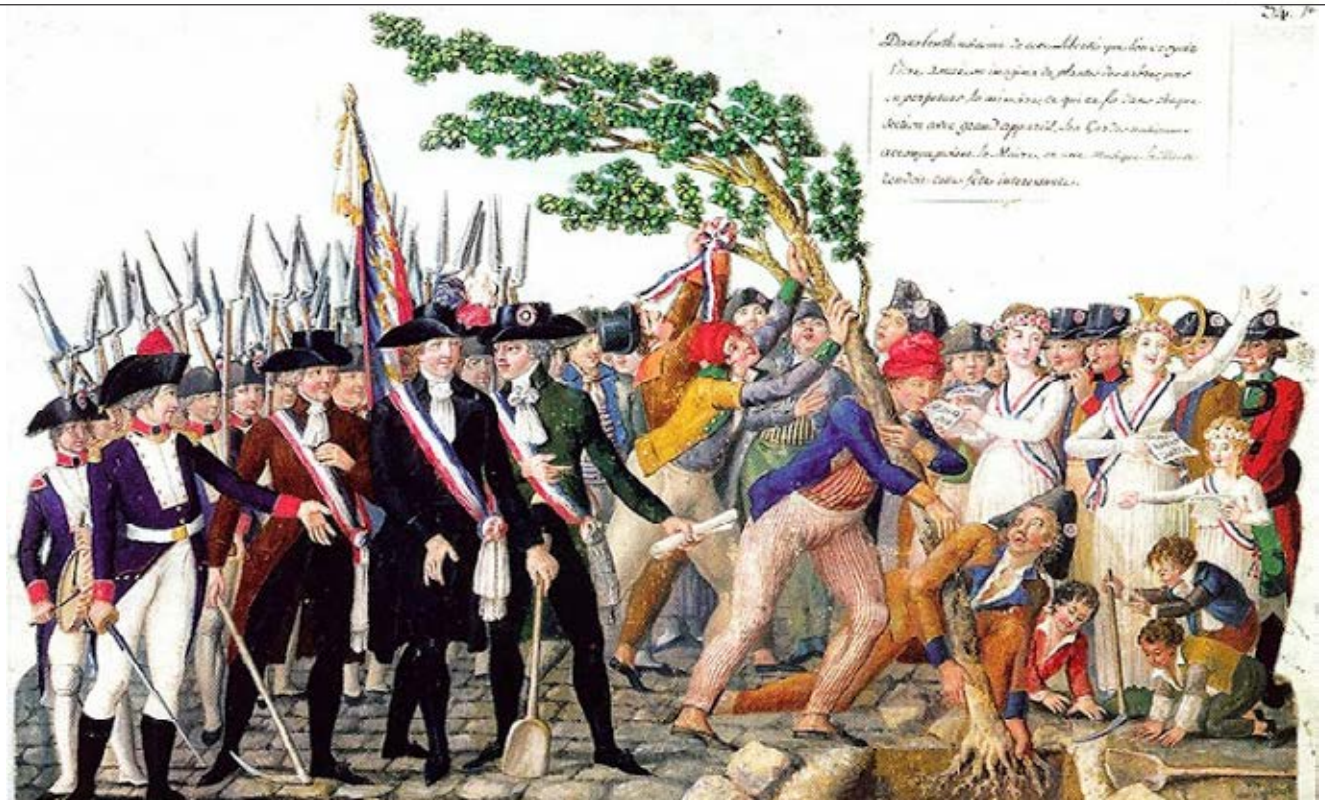

BELLES HISTOIRES D'ARBRES À HÉNOUVILLE !

L'arbre de la liberté planté en 1989 est situé sur l'espace à l'entrée de l'allée du stade, un tilleul offert par l'ADH à la commune.
L'arbre de la fraternité était planté au droit de l'ancien commerce, le café « épicerie du coing » . Compte tenu de son état, il a dû être abattu.
Bientôt, lors de la commémoration du 11 novembre 1918, en souvenir des combattants pour la Paix, un nouvel **arbre de la fraternité** pourrait être replanté près de la salle polyvalente.
Pour que la devise de la République française soit complète, et maintenir le souvenir de l'histoire de l'arbre de la fraternité qui était un cognassier, l'idée de dénommer « **arbre de l'égalité** » le cognassier magnifique au début de la rue de Bethléem serait la bienvenue.
La fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale s'est réunie en fin d'année 2018 à Hénouville. Et traditionnellement, l'année suivante, la **plantation d'un arbre de la laïcité** se fait par les enfants de l'école du village.
Et voilà 4 arbres symboles de messages forts dont 2 seront plantés.
Et comme toute belle histoire, on souhaite qu'elle continue… les enfants du conseil municipal d'enfants du 27 octobre dernier ont émis le souhait de planter un arbre tous les ans.

Merci à Gérard LAILLIER d'avoir communiqué à Annette CANDOTTO les sources des histoires de ces arbres émanant des bulletins municipaux du moment c'est-à-dire en 1989.
On peut se poser la question du pourquoi un cognassier ? Voilà l'histoire transmise : une « confrérie de l'ordre du coing » a vu le jour à Hénouville en référence à un célèbre curé, l'abbé Legendre, né en 1590, aumonier de Louis XIII, contrôleur de ses jardins fruitiers et curé d'Hénouville de 1622 à 1665. Le roi lui donna 12 arpents de bois au bord de la forêt de Roumare où l'actif curé établit un vignoble dont on voit encore des traces. Ce célèbre horticulteur composa à Hénouville un traité publié à Paris en 1662, réimprimé à Paris, Lyon, Rouen et traduit en anglais. Il y popularisa le premier la culture en espalier et la greffe du poirier sur cognassier.
Comme quoi il est bon de rechercher la signification, le sens des noms des rues, des hameaux mais aussi des arbres …
Et pour la petite histoire, l'article sur « l'arbre de la fraternité » se terminait par « LIBERTE, EGALITE (1789), FRATERNITE (1848 la commune) » qui est la devise de la République. Force est de constater qu'il manque un volet triptyque à cette devise « l'Arbre de l'Egalité ». Ce sera pour bientôt !
Nous sommes en 2019, 30 ans après ….

VOUS SOUHAITEZ PLANTER UNE HAIE OU DES ARBRES FRUITIERS.

COMMANDE GROUPÉE DE PLANTS D'ESSENCES LOCALES

DU 07 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2019

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande met en place une nouvelle commande groupée de plants d'essences locales à destination des habitants de son territoire.
Dans le cadre de sa mission de préservation des paysages et de la biodiversité, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande souhaite favoriser la plantation de végétaux locaux sur son territoire. C'est pourquoi, depuis plus de 30 ans, il facilite l'accès de ses habitants à des plants via une campagne d'achats groupés. Avec une moyenne de 15 000 plants par an, près de 600 000 arbres et arbustes ont été plantés, soit près de 300 kilomètres de haie ! Depuis quelques années, le Parc a étoffé sa proposition : les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) ainsi que plusieurs types de paillage écologique (BRF et miscanthus) font également partie du catalogue.

Des plants locaux diversifiés et adaptés à leur environnement
Les haies champêtres ont plus d'avantages que les traditionnels thuyas, cyprès ou autres lauriers. Elles offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs et de feuillages. L'entretien est moins contraignant. De plus, les haies champêtres vieillissent mieux en raison d'une meilleure adaptation aux conditions de sol et de climat. On dit qu'elles sont rustiques. Le mélange d'espèces est source de vitalité et de bonne santé : il empêche en cas de maladie la propagation à toute la haie. La biodiversité est également favorisée. Les insectes et les oiseaux trouvent chacun une essence préférée pour s'abriter.

Un très large choix de végétaux et de fruitiers
Le site de vente en ligne (plantations.pnr-seine-normande.com) propose près de 70 plants de haies et plus de 20 fruitiers d'espèces locales ! Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Le site comporte plusieurs informations sur chaque espèce : la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité, le nom des fruits, le type de sol, le pH et l'exposition. De plus, la brochure « **Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers** », éditée par le Parc, donne les premières directives pour entamer un projet de plantation. *Lien pour accès à la brochure https://www.pnr-seine-normande.com/upload/medias/guideplant2015bd.pdf*

Un label "végétal local"
Nouveauté cette année, la quasi-totalité des végétaux sont labellisés « **Végétal local** ». Il s'agit d'un label, qui garantit et contrôle l'origine des végétaux. Créée par l'Agence française pour la biodiversité, la marque Végétal local est un outil de poids pour tendre à l'amélioration des pratiques de restauration écologique, de réhabilitation de sites, ou de plantations de haies. Utiliser des végétaux d'origine locale permet de préserver la fonctionnalité des milieux naturels et de retrouver de nombreux services écologiques. Le cahier des charges de la marque, rédigé avec l'appui d'écologues, de généticiens et d'agronomes, permet la conservation de la diversité génétique des espèces végétales, secret de leur adaptation à court et long terme, et support de la résilience des écosystèmes.

Dates
La commande des plants se fait en ligne sur http://plantations.pnr-seine-normande.com/ **jusqu'au lundi 11 novembre 2019 inclus.**
Les livraisons auront lieu à la Maison du Parc à Notre-Dame-de-Bliquetuit, **le vendredi 29 novembre 2019, journée (8h à 12h 30 et 13h 30 à 18h) et le samedi 30 novembre, seulement le matin (9h à 12h).**
Le paiement se fera sur place le jour de la livraison.
Pour toute information, contacter le technicien paysagiste du Parc, Samuel CISSEY, au 02 35 37 23 16.

Une 2ème commande groupée est programmée cet hiver : commande du 13 décembre 2019 au 21 février 2020 ; livraisons les 29 février et 1er mars 2020.

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
692 Rue du Petit Pont, 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Notre volonté, mieux vous informer et mieux communiquer sur la vie du village, ses évènements festifs, sportifs, éducatifs, culturels ? ... mais pas que...
En effet, afin de mieux informer et communiquer avec la population, la Mairie de Hénouville a souscrit un abonnement « illiwap ». Cette application est un outil innovant et rapide, téléchargeable sur votre smartphone. Ainsi, « illiwap » vous propose de recevoir l'actualité de notre village et des alertes pouvant vous concerner en temps réel. Et ... c'est totalement GRATUIT et SANS PUBLICITE.

Les trois étapes pour télécharger l'application « **illiwap** » sur votre smartphone :
1. rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS) ... Entrez « **illiwap** » dans la barre de recherche ... Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton "installer" pour télécharger l'application...
2. Recherchez votre commune en tapant son nom dans la barre de recherche...
3. En cliquant sur le bouton "suivre", vous recevrez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages seront disponibles dans « **illiwap** » pendant 30 jours.

Pour plus d'informations : https://www.illiwap.com/cote-citoyen/
L'application « **illiwap** » vient en complément de tous les autres moyens de communication. Les messages diffusés sur « **illiwap** » portent des informations courtes et ciblées.
Exemples sans être exhaustif : travaux, fermetures ou ouvertures de services, cérémonies commémoratives, expositions, semaine bleue, fête du village, forum des associations, spectacles, concerts ... mais aussi des infos relatives à la météo, à la sécurité civile.

Sur ce dernier point, comme vous le savez, le Document d'Information Communal contre les Risques Majeurs (DICRIM), de la commune d'Hénouville, située dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (P.P. I.) de Rouen, rappelle que notre commune peut être exposée à un risque majeur. De ce fait, en complément des dispositions du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), « **illiwap** » s'inscrit dans le rôle d'information et de protection que doit la Mairie à ses citoyens en cas de survenance d'un accident majeur émanant :
- des risques naturels et climatiques (inondation, tempête, vent violent),
- des risques technologiques (accident nucléaire, industriel),
- des risques sanitaires (pollution de l'air, pandémie).

Ainsi, le jeudi 26 septembre dernier, la Mairie de Hénouville a relayé sur « **illiwap** » les principales recommandations et consignes indiquées par la Préfecture suite à l'important incendie sur le site de Lubrizol à Rouen, classé SEVESO.

Enfin, pour mémoire, le code de la sécurité intérieure dispose en son article L.721-1 que « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile » et que, « en fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ».

INCENDIE AU SEIN DE L'ENTREPRISE LUBRIZOL

Véritable catastrophe à tous les niveaux, humains, environnementaux !..

L'Hommage solennel aux sapeurs-pompiers qui ont œuvré au plus proche de l'incendie a été bien mérité. Il faut penser aux 400 salariés de l'entreprise marqués dans leur vie personnelle et professionnelle par cet évènement tragique. Il convient aussi de retenir la forte mobilisation de tous les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités concernées.

La direction du vent a permis que notre commune ne soit pas touchée par le couloir de fumée.

Si vous souhaitez des informations en temps réel sur cette catastrophe, vous pouvez consulter la mise à jour de la situation sur **www.seine-maritime-gouv.fr.**

Un comité de transparence et de dialogue vient d'être créé avec la volonté de l'Etat de donner le maximum d'informations. L'Agence Régionale de la Santé a appliqué des procédures qui s'imposent pour régler l'important problème des agriculteurs. L'Etat et l'entreprise Lubrizol sont en cours de négociation pour dédommager les collectivités locales, les commerçants, les agriculteurs à partir d'un fonds qui devrait être géré par la Caisse des dépôts et consignations. 800 emplois ont été recensés pour être indemnisés. Les modalités d'indemnisation ne sont pas encore arrêtées. Les maires ont fait remonter au Préfet les comportements de leur population aux différents stades de l'évènement. Le vent est un facteur à prendre en compte en complément des entreprises reconnues comme site SEVESO. Le Préfet s'est engagé à ce qu'un retour d'expériences soit partagé par les différents acteurs afin que de nouvelles dispositions soient mises en place et communiquées périodiquement.

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Nouvelle forme d'expression, le référendum d'initiative partagée a été introduit par la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 et applicable depuis le 1er février 2015.

Le premier référendum d'initiative partagé a été lancé le 13 juin dernier, il vise à élaborer un projet de loi affirmant le caractère de « service public national » des aérodromes de Paris afin d'en prévenir la privatisation. Ce sont 248 parlementaires qui ont enclenché cette procédure.

COMMENT FONCTIONNE LE R.I.P.

La période de recueil des signatures est ouverte pour une durée de 9 mois, jusqu'au 12 mars 2020. Seuls les citoyens français inscrits sur les listes électorales pourront y déposer leur soutien.
Pour être adoptée, l'initiative doit être soutenue par au moins 10% du corps électoral soit 4.717.306 d'électeurs.

COMMENT DÉPOSER SON SOUTIEN

• Rendez-vous sur le site https://www.referendum.interieur.gouv.fr .Pour remplir les informations demandées, munissez-vous de votre carte d'électeur, de votre carte d'identité ou de votre passeport.
• Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur et/ou d'un accès à internet, la loi stipule qu'une borne d'accès Internet et un recueil de soutien des versions papiers sont mis en place dans la mairie la plus peuplée de chaque canton (Barentin) et dans les communes habilitées par le Préfet en août 2019 (ex : Canteleu) en utilisant le formulaire Cerfa dédié.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN VUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Une nouvelle procédure permet aux citoyens d'effectuer une démarche d'inscription tout au long de l'année auprès de la mairie.

Le maire de la commune est chargé de vérifier si la demande de l'électeur est recevable.

Lorsqu'une élection est organisée dans l'année (art L.17 du code électoral) les demandes d'inscription sur les liste électorales doivent être déposées au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin.

Une commission de contrôle est chargée de statuer sur les recours administratifs et de veiller à la régularité des listes électorales.

Pour les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront se faire jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus.

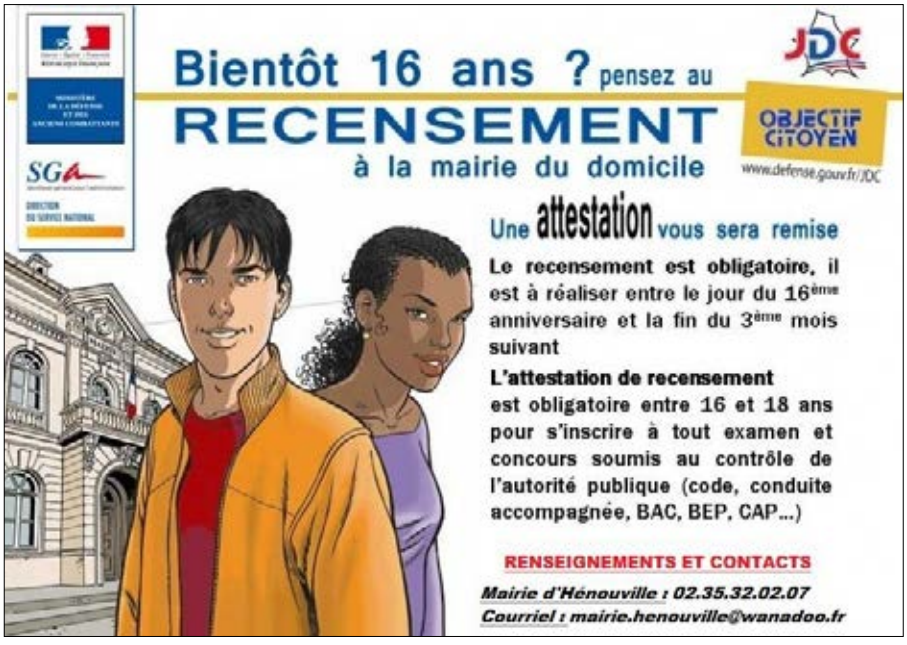

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS DES COLLÉGIENS ET DES LYCÉENS

En 2019-2020, la commune a décidé d'une aide financière de 70 € pour les frais de transport (abonnement) de tout collégien ou lycéen vers son établissement scolaire. Merci de bien vouloir retirer un imprimé en mairie ou via le site Internet de la commune : www.henouville.fr

A retourner complété et signé pour le 31 janvier 2020, dernier délai.

Carnet

Naissances

LEFRANÇOIS Mathys Gabin Gérandre	28/02/2019
THEAULT Diane Valentine Rachel	28/04/2019
BENNETEU Théodora Iris Karah	19/05/2019
MUGISHA Roméo Evan	15/06/2019
DE OLIVEIRA Angelo Paulo	20/06/2019
DECLERCQ Capucine Elodie Marie	08/07/2019
SAILLARD Gabin Hervé Jean-Claude	26/08/2019
CÔTÉ Agathe Marie Virginie	26/08/2019
CÔTÉ Juliette Marie Virginie	26/08/2019
TEIXEIRA Ana Lola Camille	10/09/2019

Mariages

BIRRA Emmanuel et **DE SOUSA SANTOS** Mélanie	20/04/2019
SALGADO Vincent et **DA SILVA PAIS** Caroline	27/04/2019
SAINT-JUST Morgan et **COMPAGNON** Mathilde	01/05/2019
ACOSTA Diego et **DEMEILLERS** Angélique	01/06/2019
POIS Daniel et **BAPTISTE** Carole	01/06/2019
GARCIA Philippe et **MARTINS CARVALHO** Maria	13/07/2019
MIGNOT Ludovic et **EICHLER** Magalie	15/08/2019
BOWN Eric et **FOURNIER** Murielle	21/09/2019
LEFRANÇOIS Noël et **GIBOURDEL** Laetitia	28/09/2019
RAYÉ Sylvie et **TOUTAIN** Anne	05/10/2019

Pacs

THÉBAULT Romaric et **BRIZARD** Elodie	04/04/2019
PIGNÉ Loïc et **BROAGE** Sophie	23/09/2019

Décès

DUPARC Anne-Sophie Brigitte Françoise	03/05/2019
DUMONT Philippe Jean-Louis	25/05/2019
MARC Jacques Pierre Gaston	30/05/2019
PITTE Claude Raymond	6/10/2019

Permanences

Madame le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.
Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :
Tèl : 02 35 32 02 07
Site : www.henouville.fr
Mel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :
Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 35 23 57 89, ou consulter son site internet www.christophebouillon.fr

Permanence de Madame Pierrette CANU Conseillère Départementale du canton de Duclair :
Adresse : Mairie
76480 Saint Pierre de Varengeville,
Téléphone : 02 35 37 52 46

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019-2020

Lundi 11 Novembre	**Anciens Combattants vin d'honneur** Salle Hector MALOT
16 et 17 Novembre	**Exposition artistique** Salles PESQUET et GARGANTUA
Samedi 23 Novembre	**TÉLÉTHON** Salle Thomas PESQUET
Vendredi 29 Novembre	**RANDO AG** Salle Hector MALOT
30 Novembre et 1er Décembre	**NIGER Marché de Noë**l Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA
Samedi 7 Décembre	**DANSE DE SALON Repas** Salle Hector MALOT
Vendredi 13 Décembre	**Au Fil du Temps – Concours de manille** Salle Hector MALOT
Vendredi 20 Décembre	**Ecole Spectacle de Noël Après-midi** Salle Hector MALOT
Vendredi 20 Décembre	**Le Jardin d'Eveil Arbre de Noël 17h30 à 20h** Salle PESQUET
Vendredi 20 Décembre	**Danse de Salon Soirée** Salle Hector MALOT
Vendredi 10 Janvier 2020	**Danse de Salon** Salle Hector MALOT
Vendredi 10 Janvier 2020	**Comité des Fêtes AG** Salle Gargantua
Dimanche 12 Janvier	**HENOUVILLE RANDO Galette** Salle Hector MALOT
Jeudi 16 Janvier	**Vœux du Maire 18h30** Salle Thomas PESQUET
18 et 19 Janvier	**CDF Jeux gonflables** Salle Thomas PESQUET
Mardi 21 Janvier	**Atelier vill'âge : Accidents Domestiques** Salle des associations
Mardi 28 Janvier	**Atelier vill'âge : Le numérique** Salle des associations
Jeudi 30 Janvier	**« Au Fil du temps » AG** Salle Hector MALOT
Mardi 4 Février	**Atelier vill'âge : La nutrition** Salle des associations
Vendredi 7 Février	**Au Fil du Temps – Concours de manille** Salle Hector MALOT
Samedi 8 Février	**Les Cabotins Théâtre Représentation** Salle Hector MALOT
Mardi 11 Février	**Atelier vill'âge :** Le numérique Salle des associations
Mardi 18 Février	**Atelier vill'âge :** Yoga du rire, Sophrologie - Salle associations
Samedi 22 Février	**Goûter des anciens offerts par le CCAS** Salle Hector MALOT
Mardi 25 Février	**Atelier vill'âge :** Gymnastique douce Salle des associations
Mardi 3 Mars	**Atelier vill'âge :** Le sommeil Salle des associations
Samedi 7 Mars	**Soirée dansante Comité des Fêtes** Salle Thomas PESQUET
Samedi 7 Mars	**APECHE Carnaval** Salle Hector MALOT
Dimanche 15 Mars	**Elections municipales**